da gc

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Fuel & Construction Products Division 11 Laurier St./11, rue Laurier 7A2, Place du Portage, Phase III Gatineau, Québec K1A 0S5 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions or Partie 2 pour Clauses et Conditions

		Voir	r Partie	2 p	our Clauses et Conditions
Title - Sujet PIÈCES DE RECHANGE - CO	ONSTRI ICTION	aT .			
Solicitation No N° de l'invitat		<u> </u>	Date		
W8486-162840/A	tion		2015-	വ	-03
Client Reference No N° de ré	stáromos du elle	-4	2013-	05	-03
W8486-162840	ererence au cliei	nt 			
GETS Reference No N° de ré PW-\$\$HL-603-67938	férence de SEA	\G			
File No N° de dossier	CCC No./N° C	CC - FMS	No./N°	۷I	ΛE
hl603.W8486-162840					
Solicitation Closes	- L'invitati	on pre	end fi	n	Time Zone Fuseau horaire
at - à 02:00 PM					Eastern Daylight Saving
on - le 2015-10-15					Time EDT
F.O.B F.A.B.			_		
Plant-Usine: Destination	: 🗹 Other-A	utre:			
Address Enquiries to: - Adress	ser toutes ques	tions à:			yer ld - ld de l'acheteur
Kamanayo, Gatsimbanyi					503
Telephone No N° de téléphon	ne			ю.	- N° de FAX
(819) 956-0524 () Destination - of Goods, Service			()	_	
Destination - des biens, servic	es et constructi				
	pecified Herein sé dans les prése	entes			
Instructions: See Herein					
Instructions: Voir aux présent	tes				
·					
Delivery Required - Livraison	exigée	Delivery	Offered	I - I	Livraison proposée
See Herein					
Vendor/Firm Name and Addre	ess				
Raison sociale et adresse du	fournisseur/de	l'entrepre	eneur		

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Telephone No. - N° de téléphone
Facsimile No. - N° de télécopieur

Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)

Signature

Date



Governr	
and	
Works	~
Public	Canada
1	

Public Works Canada	Public Works and Government Services Canada gouvernementaux Canada	80 -	Document No.W8486-162840/A See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses et Conditions
Destination Code - Code destinataire	Destination Address - Adresse de la destination	Invoice Code - Code burcomptable	Invoice Address - Adresse de facturation
W248A	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE	W2481	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE
	BLDG 236 EAST END		7 CF SUPPLY DEPOT
	195 AVE&82ND ST		SIN FORCES P.O.BOX 10500
	EDMONTON		EDMONTON
	Alberta		Alberta
•	T57475		T5J4J5
	Canada		Canada
WB941	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE	W1941	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE
	CFSD MONTREAL		C.P. 4000 SUCC K
	6363 RUE NOTRE DAME ST E.		MONTREAL
	MONTREAL		Quebec
	Quebec		H1N3R9
	H1N3V9		Canada
	Canada		

*	Public Works and Government Services Canada	s Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	lics et Serv ntaux Cana	ices da			Document No.W8486-162840/A		See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 bour Clauses et Conditions	Part - Partie 1 of - de 2 lauses and Conditions Clauses et Conditions
Art Art	Item Article Description		Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Prio FC Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM on Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
1	1 NSN - NNO: 2540-01-452-8701 MOTOR, WINDSHIELD WIPER, PNEUMATIC	2-8701 VEUMATIC	W248A	W2481	9	Each	€5	XXXXXXXXX	See Herein	
	SPECIAL FEATURES: USED OI SYSTEM WASP CLASS LHD	ON WEAPON								
				,						
	•									
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1VVE Part No N° de la partie: 1422-3110015	1VVEO tie:		· · · · · ·						
	1-4 : : : :	52-8724 24956 tie:	W248A	W2481	127	Each	↔	XXXXXXXX	See Herein	
	MSN - NNO: 2540-01-497-2119 BLADE, WINDSHIELD WIPER Proposed PN: Proposed NSCM: NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1XQT3 Part No N° de la partie: 52172-40-BD27WC	97-2119 1XQT3 tie:	W248A WB941 Total	W2481	12 12 12	Each Each Each	& & &	XXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	See Herein	
	4 NSN - NNO: 2540-01-547-6388 BLADE, WINDSHIELD WIPER • Proposed PN: Proposed NSCM: NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1QKP9	47-6388 10KP9	W248A WB941 Total	W2481	18	Each Each Each	<i>५</i> ० ५०	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	See Herein	

Line Item Detail - Détails de l'article

Document No.W8486-162840/A

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Public Works and Government Services Canada

34 - 12

Item Article

4

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions Del. Offered Liv. offerte Delivery Req. Livraison Req. Plant/Usine Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination U. of I. U. de D. atý até Inv. Code Fact. Dest. Code Dest. Part No. - N° de la partie: Description

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Public Works and Government Services Canada

Document No.W8486-162840/A

		Dest.	Inv.			Unit Pric	nitaire		
ᆂ	Item	Code	Code	Q t c	U. of I.	ጟ	FOB/FAM	Delivery Reg.	Del. Offered
Art	Article Description	Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req.	
<u> </u>	5 NSN - NNO: 2520-01-549-2245	W248A	W2481	2	Each	↔	XXXXXXXXX	See Herein	
	AXLE ASSEMBLY, AUTOMOTIVE, DRIVING	WB941	W1941	0	Each	\$	XXXXXXXXXX	See Herein	
	•	Total	-	2	Each	\$	XXXXXXXXXX		
	Proposed PN:								
	Proposed NSCM:								
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: 27188								
	Part No N° de la partie:			•					
	MH 9102			•					
<u> </u>	6 NSN - NNO: 2540-01-580-1808	W248A	W2481	0	Each	\$	XXXXXXXXX	See Herein	
	BRACKET, VEHICULAR SEAT	WB941	W1941	9	Each	€	XXXXXXXXXX	See Herein	
	SWIVEL ASSEMBLY	Total		9	Each	S	XXXXXXXXXX		
	•								
	Proposed PN:								
	Proposed NSCM:			•					
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: 09704								
	Part No N° de la partie:								
	803749PS			-					

nent No.W8486-162840/A See Part 2 for Clauses and Conditions
Voir Partie 2 bour Clauses et Conditions

Document No.W8486-162840/A Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Public Works and Government Services Canada

							Voir Parti	Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	et Conditions
mo#		Dest. Code	Inv. Code	ç	1 30 11	Unit Price FOE	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Sol vacviloo	Officer
Article	Description	Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req.	Liv. offerte
7	NSN - NNO: 2540-12-162-7786	W248A	W2481	0	Each	\$	XXXXXXXXX	See Herein	
	PUMP, WINDOW WASHER	WB941	W1941	12	Each	\$	XXXXXXXXXX	See Herein	
	PUMP, WINDSHIELD WASHER, AUTOMOTIVE	Total		12	Each	€9	XXXXXXXXX		
	•		-						
	Proposed PN:								
	Proposed NSCM:								
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: D8130								
	Part No N° de la partie:			•					
	500441			•					
∞	NSN - NNO: 2520-12-164-3994	W248A	W2481	0	Each	\$	XXXXXXXXXX	See Herein	
	BREATHER	WB941	W1941	24	Each	€	XXXXXXXXXX	See Herein	
		Total		24	Each	\$	XXXXXXXXX		
	Proposed PN:								
	Proposed NSCM:				•				
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: D8124								
	Part No N° de la partie:			•	•				
	0732612008								

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Public Works and Government Services Canada

Document No.W8486-162840/A

							Voir Part	Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	s et Conditions
		Dest.	Inv.			Unit Price	Unit Price/Prix unitaire		
Item		Code	Code	Qt	U. of I.	₽	FOB/FAM	Delivery Reg.	Del. Offered
Article	Description	Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req.	
6	NSN - NNO: 2540-20-007-3718	W248A	W2481	2	Each	€	XXXXXXXXXX	See Herein	
	MOTOR, WINDSHIELD WIPER, ELECTRIC	WB941	W1941	0	Each	\$	XXXXXXXXXX	See Herein	
	•	Total		2	Each	\$	XXXXXXXXX		
	Proposed PN:								
	Proposed NSCM:								
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: ONBYO								
	Part No N° de la partie:								
	37275								
10	NSN - NNO: 2540-20-007-3718	W248A	W2481	0	Each	S	XXXXXXXXXX	See Herein	
	MOTOR, WINDSHIELD WIPER, ELECTRIC	WB941	W1941	4	Each	\$	XXXXXXXXXX	See Herein	
	•	Total		4	Each	\$	XXXXXXXXX		
	Proposed PN:								
	Proposed NSCM:								
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: 0NBY0								
	Part No N° de la partie:								
	37275			•					

Part - Partie 1 of - de 2 Document No.W8486-162840/A

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Public Works and Government Services Canada

Item Article

Ξ

See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions Del. Offered Liv. offerte Delivery Req. Livraison Req. See Herein See Herein See Herein See Herein Plant/Usine XXXXXXXXX XXXXXXXXX XXXXXXXXX XXXXXXXXX XXXXXXXXX XXXXXXXXX Unit Price/Prix unitaire Destination \$ \$ \$ \$ U. of I. U. de D. Each Each Each Each Each Each 0 α 0 2 2 g g ģ W2481 W1941 W2481 W1941 Inv. Code Fact. W248A W248A WB941 WB941 Dest. Code Dest. Total Total 2540-20-007-3750 2540-20-007-3720 0NBY0 0NBY0 Part No. - N° de la partie: Part No. - N° de la partie: NSCM/CAGE - COF/CAGE: NSCM/CAGE - COF/CAGE: BELT, VEHICULAR SAFETY Description ARM, WINDSHIELD WIPER Proposed NSCM: Proposed NSCM: 37596 Proposed PN: Proposed PN: NSN - NNO: :ONN - NSN

960680

12

*	Public Works and Government Services Canada	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	cs et Serv taux Cana	rices ada			Document No.W8486-162840/A	Š	Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	Part - Partie 1 of - de 2 lauses and Conditions Clauses et Conditions
Item Article			Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Oté	U. of I.	Unit Price/ FOB Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM On Plant/Usine	Delivery Req.	Del. Offered
	Description								- Liviaison red.	
13	NSN - NNO: 2540-99-342-4247	247	W248A	W2481	0	Each	\$	XXXXXXXXXX	See Herein	
	CONTROL BOX, ELECTRICAL, VEHICULAR	CULAR H	WB941	W1941	9	Each	\$	XXXXXXXXXX	See Herein	
	EATER		Total		9	Each	\$	XXXXXXXXXX		
	CGCS LONG DESCRIPTION:									
	PROPRIETARY									
	CHARACTERISTICS » PACS § GENERAL	.1								
	CHARACTERISTICS ITEM									
	•									
	Proposed PN:									
	Proposed NSCM:		•		•					
	•									
	DESCRIPTION» 7 DAY TIMER									
	W/THERMOSTATS	•			•					
	Nato Item Description				•					
	CONTROL BOX, ELECTRICAL, VEHICULAR	CULAR								
	HEATER									
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: U3361									
	Part No N° de la partie:									
	25-10-0010									

Solicitation No. - N° de l'invitation W8486--162840/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

h1603

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-162840

File No. - N° du dossier hl603W8486-162840 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

"Cette page a été intentionnelement laissée blanche"

ld de l'acheteur - Buyer ID $hl603 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

hl632.W8486-162840 **TABLE DES MATIÈRES**

PARTIE:	1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	3
1.1	BESOIN - SOUMISSION	3
1.2	COMPTE RENDU	3
PARTIE :	2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	4
2.1	INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	4
2.2	CLAUSES DU GUIDE DES CCUA	4
2.3	Présentation des soumissions	4
2.4	DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS — EN PÉRIODE DE SOUMISSION	4
2.5	LOIS APPLICABLES	5
2.6	MEILLEURE DATE DE LIVRAISON - SOUMISSION	5
2.7	Possibilité de retracer les codes OTAN des fabricants (COF)	5
PARTIE	3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	7
3.1	Instructions pour la préparation des soumissions	7
PARTIE 4	4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	9
4.1	Procédures d'évaluation	9
4.2	MÉTHODE DE SÉLECTION - ARTICLES MULTIPLES	9
PARTIE !	5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	10
5.1	ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	10
5.2	ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	10
PARTIE	6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	12
6.1	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	12
6.2	BESOIN – CONTRAT	12
6.3	CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	12
6.4	Durée du contrat	12
6.5	Responsables	12
6.6	PAIEMENT	13
6.7	INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION	13
6.8	Attestations	14
6.9	LOIS APPLICABLES	
6.10	Ordre de priorité des documents	
6.11	CONTRAT DE DÉFENSE	
6.12	CLAUSES DU GUIDE DES CCUA	
6.13		
6.14	Traçabilité - code OTAN des fabricants	
6 1 5	INSTRUCTIONS D'EVDÉDITION	16

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W8486-162840/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W8486-162840 N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier h1632.W8486-162840 ld de l'acheteur - Buyer ID $h1603 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Besoin - soumission

Le besoin est décrit en détail sous « Détails de l'article ».

1.2 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

Id de l'acheteur - Buyer ID h1603 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier h1632.W8486-162840

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2015-07-03) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2003, Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer: 60 jours Insérer: 90 jours

2.2 Clauses du Guide des CCUA

Les modalités suivantes sont incorporées aux présentes

Référence de CCUA	Section		Date
B1000T	Condition du matérial - sou	nission	2014-06-26

2.2.1 Sujet à vente antérieure

SOUMISSION DE LIVRAISON(S) FERME(S) OBLIGATOIRE. SI UNE PROPOSITION EST SOUMISE "SUJET À VENTE ANTÉRIEURE" OU SI UNE PROPOSITION NE SE CONFORME PAS À LA PÉRIODE DE VALIDITÉ DE LA SOUMISSION, VOTRE PROPOSITION NE SERA PAS RETENUE.

2.2.2 Unités de distribution

LES FOURNISSEURS SONT PRIÉS DE NOTER LES UNITÉS DE DISTRIBUTION PRÉCISÉES. S'ILS PROPOSENT DES PRIX POUR DES UNITÉS DE DISTRIBUTION AUTRES QUE CELLES INDIQUÉES, ILS DOIVENT PRÉCISER L'UNITÉ DE DISTRIBUTION OFFERTE.

2.3 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

2.4 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins dix jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W8486--162840/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W8486--162840

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier h1632.W8486-162840

ld de l'acheteur - Buyer ID h1603 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.5 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en **Ontario**, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

2.6 Meilleure date de livraison - soumission Bien que la livraison soit demandée pour le 30 novembre 2015, la meilleure date de livraison qui peut être offerte est le ______.

2.7 Possibilité de retracer les codes OTAN des fabricants (COF)

Aux fins de la présente demande de propositions, les codes OTAN des fabricants (un ou plus) indiqués constituent les seules sources approuvées d'approvisionnement des numéros de pièce requis.

Lorsqu'un soumissionnaire propose de fournir le produit correspondant à un numéro de pièce demandé, il ne doit indiquer le COF connexe que s'il est en mesure de fournir des preuves documentaires permettant de retracer le produit directement à une source d'approvisionnement approuvée par l'OTAN.

S'il n'est pas en mesure de démontrer que le matériel qu'il propose de fournir provient directement de la source approuvée d'approvisionnement, ou s'il n'a pas obtenu la permission écrite de la source approuvée d'approvisionnement correspondant au COF cité, le soumissionnaire est tenu d'indiquer le nom d'un autre fabricant du matériel proposé, mais, dans ce cas, il ne doit pas indiquer le COF.

Tout matériau fourni pour les articles décrits dans tout contrat résultant fera l'objet d'une vérification par l'État. Si l'entrepreneur n'est pas en mesure de démontrer que le matériau peut être directement identifié par le code OTAN des fabricants utilisé pour désigner l'article dans le contrat, ni qu'il a été fourni avec la permission écrite expresse de la source d'approvisionnement autorisée pour ce code, l'État pourra prendre les mesures décrites.

L'État pourra:

 a) résilier le marché pour défaut d'exécution relativement à l'article visé, retourner l'article à l'entrepreneur, aux frais et aux risques de ce dernier, et exiger et recevoir \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W8486-162840/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W8486-162840

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N $^{\circ}$ du dossier h1632.W8486-162840

Id de l'acheteur - Buyer ID h1603 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

de l'entrepreneur (qui versera le montant exigé sans délai) le remboursement de tous les coûts de rachat et autres frais engagés par l'État, notamment tous les coûts supplémentaires engagés pour faire avancer la production plus rapidement;

b) garder l'article et exiger et recevoir de l'entrepreneur (qui versera le montant exigé sans délai) un montant correspondant à la différence entre les frais engagés par l'entrepreneur relativement à cet article, établis par l'État, et les coûts auquel, de l'avis de l'État, l'entrepreneur aurait eu à faire face s'il avait obtenu et fourni un article identique à celui qui avait été demandé aux termes du marché.

 $\begin{array}{l} \text{File No. - N}^{\circ} \; \text{du dossier} \\ h1632.W8486\text{--}162840 \end{array}$

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Les prix doivent figurer dans les détails de l'article seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, rectoverso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

3.1.1 Produits équivalents

- Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction et la qualité sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire :
 - (a) indique la marque et le modèle et/ou le numéro de pièce et le COF/CAGE du produit de remplacement;
- 2. Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de l'ajustage, de la fonction et de la qualité ne seront pas pris en considération si :
 - (a) la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement, ou:
 - (b) le produit de remplacement ne répond pas aux critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas.
- 3. Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de fournir de l'information technique démontrant l'équivalence (p.e. des dessins, des spécifications, des rapports techniques et/ou des rapports d'essai) ou de démontrer, à leurs propres frais, dans un délai de trois (3) jours ouvrables (ou tout autre délai

ld de l'acheteur - Buyer ID h1603 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

 $\begin{array}{l} \text{File No. - N}^{\circ} \; \text{du dossier} \\ h1632.W8486\text{--}162840 \end{array}$

mentionné aux présentes) que le produit de remplacement est équivalent à l'article indiqué dans la demande de soumissions. Si le soumissionnaire ne fournit pas l'information demandée dans les délais mentionnés, le Canada peut déclarer la soumission non-recevable.

Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

3.1.2 Clauses du guide des CCUA

Les modalités suivantes sont incorporées aux présentes

Référence de CCUA	Section	Date
C3011T	Fluctuation du taux de change	2013-11-06

Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

Id de l'acheteur - Buyer ID h1603 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier h1632.W8486-162840

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

Toutes les soumissions doivent être complétées en détail et fournir toutes informations requises dans la demande de soumissions pour permettre une évaluation complète.

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

- a) Le soumissionnaire doit indiquer clairement le numéro de pièce et le fabricant (COF/CAGE) offert à chaque article énuméré dans les "détails de l'article"; et
- b) Si des produits équivalents sont offerts, le soumissionnaire doit indiquer le numéro de pièce et le fabricant (COF/CAGE), présenter les documents et l'information tel que décrit dans la partie 3, clause sur les produits équivalents.

4.1.2 Évaluation financière

4.1.2.1 Critères financière obligatoires

- a) Le soumissionnaire doit offrir un prix ferme en devises canadiennes, les taxes applicables exclus, DDP rendu droits acquittés à destination(s) Incoterms 2000, les droits de douane inclus pour chaque article offert; et
- b) La proposition financière du soumissionnaire doit respecter les modalités de paiement.
- c) Le soumissionnaire qui présente une offre sur des articles dotés du même NNO pour des destinations différentes, doit présenter un (des) prix unitaire(s) ferme(s) pour chacun de ces articles.

4.2 Méthode de sélection - Articles multiples

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'un contrat se fera en fonction de la soumission recevable la plus basse comme suit :

- a. Les articles dotés d'un seul NNO et qui doivent être livrés à des destinations uniques seront attribués individuellement.
- b. Les articles dotés de NNO identiques et qui doivent être livrés à diverses destinations seront attribués ensemble (toutes les destinations par NNO).
- **4.2.1** Plus d'un contrat peut être attribué en réponse à cette sollicitation

Id de l'acheteur - Buyer ID h1603 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

 $\begin{array}{l} \text{File No. - N}^{\circ} \; \text{du dossier} \\ h1632.W8486\text{--}162840 \end{array}$

Partie 5 – Attestations et renseignements supplémentaires

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Déclaration de condamnation à une infraction

Conformément au paragraphe Déclaration de condamnation à une infraction de l'article 01 des instructions uniformisées, le soumissionnaire doit, selon le cas, présenter avec sa soumission le <u>Formulaire de déclaration</u> dûment rempli afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – liste de noms

Les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une soumission comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

Les soumissionnaires qui présentent une soumission à titre de société, d'entreprise ou d'association de personnes n'ont pas à soumettre une liste de noms.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W8486-162840/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W8486-162840

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier h1632.W8486-162840 Id de l'acheteur - Buyer ID $h1603 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « <u>soumissionnaires à admissibilité limitée</u> »

(http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web <u>d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail</u>.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « <u>soumissionnaires à admissibilité</u> limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

5.2.3 Attestations additionnelles préalables à l'attribution du contrat

Le soumissionnaire certifie que tou au spécification sous "Détails de l'a	s les produits proposés sont conformes
Signature	Date

ld de l'acheteur - Buyer ID h1603 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N $^{\circ}$ du dossier h1632.W8486-162840

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Besoin – contrat

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits sous « Détails de l'article ».

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2010A (2015-07-03), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Livraison totale

L'entrepreneur doit avoir terminé la livraison totale dans les _____ jours civils à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.

6.4.2 Respect des délais de livraison

L'entrepreneur est prié d'aviser le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux dans les plus brefs délais de son incapacité de respecter les délais de livraison fixés et de demander, par la même occasion, une prolongation du délai et de proposer un calendrier de livraison révisé tout en offrant avec sa demande une considération pour cette révision. Le ministère se réserve le droit, conformément aux conditions générales, de résilier le contrat, en totalité ou en partie, pour motif d'inexécution, le jour ouvrable suivant la date de livraison établie dans le contrat.

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom: Gatsimbanyi Kamanayo

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Direction du transport et des produits logistiques, électriques et pétroliers

11 Laurier, 7A2, Place du Portage III

Gatineau, QC K1A 0S5

Téléphone: 819-956-0524 Télécopieur: 819-956-5227 Courriel: Gatsimbanyi.Kamanayo@tpsgc-pwgsc.gc.ca

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W8486-162840/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W8486-162840

6.6

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID \$h1603\$ N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

 $\begin{array}{l} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ h1632.W8486\text{--}162840 \end{array}$

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Représentant de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

	Renseignements généraux	Suivi de la livraison
Nom:		
No de téléphone:		
No de télécopieur:		
Courriel:		
Paiement		
	ement - prix unitaire ferme r de façon satisfaisante toutes ses	obligations en vertu du contrat,

l'entrepreneur sera payé un prix unitaire ferme(s) précisé(s) dans le contrat, selon un montant total de ______\$ CAD (insérer le montant au moment de l'émission du contrat). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.6.2 Modalités de paiement

Clause du guide des CCUA H1001C (2008-05-12), Paiements multiples

6.6.3 Clauses du quide des CCUA

Les modalités suivantes sont incorporées aux présentes

Référence de CCUA	Section	Date
C2800C	Cote de priorité	2013-01-28
C2801C	Cote de priorité - entrepreneurs établis au Canada	2014-11-27

6.7 Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé «
 Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas
 être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

Chaque facture doit être appuyée par des documents suivants, s'il y a lieu: (a) une copie des feuilles de temps pour corroborer le temps de travail réclamé; (b) une copie du document de sortie et de tout autre document tel qu'il est spécifié au contrat; (c) une copie des factures, reçus, pièces justificatives pour tous les frais directs et pour tous les frais de déplacement et de subsistance; (d) une copie du rapport mensuel sur l'avancement des travaux.

File No. - N $^{\circ}$ du dossier h1632.W8486-162840

ld de l'acheteur - Buyer ID h1603 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit:
 - a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés au consignataire approprié pour attestation et paiement.
 - b. Un (1) exemplaire doit être envoyé à:
 Quartier général de la Défense Nationale
 Édifice MGén George R. Pearkes
 101, promenade Colonel By, Ottawa, Canada, K1A 0K2
 À l'attention de: DLP 4-3-1-4
 - Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.
- 3. Un paiement sera effectué qu'à la réception de factures satisfaisantes auxquelles les documents de sorties spécifiés et (ou) les autres documents demandés dans le présent contrat, sont à l'appui.

6.8 Attestations

6.8.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements connexes sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements connexes, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

6.9	Lois applicables
	Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur (insérer le non
	de la province ou territoire tel que spécifié par le soumissionnaire dans sa soumission
	selon le cas), et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A (2015-07-03) biens complexité moyenne;
- c) Besoin;

d)	la soumission de l'entrepreneur en date du (inscrire la date de la
	soumission) (si la soumission a été clarifiée ou modifiée, insérer au moment de
	l'attribution du contrat : « clarifiée le » ou « , modifiée le » et
	inscrire la ou les dates des clarifications ou modifications).

6.11 Contrat de défense

Clause du Guide des CCUA A9006C (2012-07-16), Contrat de défense

Id de l'acheteur - Buyer ID h1603 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

 $\begin{array}{l} \text{File No. - N}^{\circ} \; \text{du dossier} \\ h1632.W8486\text{--}162840 \end{array}$

6.12 Clauses du quide des CCUA

Les modalités suivantes sont incorporées aux présentes

Référence de	Section	Date
CCUA		
B7500C	Merchandises excédentaires	2006-06-16
D2000C	Marquage	2007-11-30
D2001C	Etiquetage	2007-11-30
D2025C	Matériaux d'emballage en bois	2013-11-06
D5545C	ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité -	2010-08-16
	Exigences (CAQ C)	
D6010C	Palettisation	2007-11-30
D9002C	Ensembles incomplets	2007-11-30
G1005C	Assurances	2008-05-12

6.13 Préparation pour la livraison

6.13.1 Préparation pour la livraison - entrepreneur établi au Canada

- La préservation et l'emballage de l'article numéro 5 doivent être conformes aux spécifications relatives à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-001/SF-001, et le marquage doit être conforme à la spécification D-LM-008-002/SF-001. Le formulaire «DONNÉES D'EMBALLAGE REQUISES», niveau B, doit être conforme à spécification D-LM-008-011/SF-001.
- Les formulaires de données d'emballage antérieurement approuvées par les autorités canadiennes sont acceptables.
- 3. Les données d'emballage codées sont indiquées immédiatement sous la description de l'article auquel elles s'appliquent. Si aucune donnée n'est indiquée, l'entrepreneur doit soumettre un formulaire de données d'emballage pour approbation.
- 4. L'entrepreneur doit emballer l'article 5 à raison de 1 unité par paquet.

6.13.2 Exigences en matière d'emballage selon la spécification D-LM-008-036/SF-

L'entrepreneur doit préparer tous les articles pour la livraison, excepté l'article 5, conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-036/SF-000, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant.

L'entrepreneur doit emballer tous les articles, excepté l'article 5, à raison de 1 unité par paquet jusqu'à un maximum d'unités par paquet compatible à la distribution et au stockage.

6.14 Tracabilité - code OTAN des fabricants

Le matériau fourni pour les articles décrits dans le présent contrat peuvent faire l'objet d'une vérification par l'État. Si l'entrepreneur n'est pas en mesure de démontrer que le matériau peut être directement identifié par le code OTAN des fabricants utilisé pour désigner l'article dans le contrat, ni qu'il a été fourni avec la permission écrite expresse de la source d'approvisionnement autorisée pour ce code, l'État pourra prendre les mesures décrites.

L'État pourra :

a) résilier le contrat pour inexécution en ce qui a trait à cet article, retourner l'article à l'entrepreneur aux risques et aux frais de celui-ci et exiger de recevoir de

File No. - N $^{\circ}$ du dossier h1632.W8486-162840

Id de l'acheteur - Buyer ID h1603 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

l'entrepreneur (qui devra aussitôt payer) le montant correspondant à tous les coûts engagés par l'État pour refaire l'achat et tous les autres coûts associés, y compris tous les coûts supplémentaires que pourrait entraîner l'accélération de la production ;

b) conserver l'article et exiger de recevoir de l'entrepreneur (qui devra aussitôt payer) le versement d'un montant correspondant à la différence des coûts engagés par l'entrepreneur pour la production de l'article, calculés par l'État, et des coûts que, de l'avis de l'État, l'entrepreneur aurait engagés s'il avait obtenu et livré un article en tout point identique à celui qui avait été demandé aux termes du contrat.

6.15 Instructions d'expédition

6.15.1 Instructions d'expédition - destination et calendrier de livraison inconnus

1. L'entrepreneur doit expédier les biens en DDP - rendu droits acquittés :

CFB Montréal pour les articles numéro 03, 06, 07, 08, 10, 12 and 13.

CFB Edmonton pour les articles numéro 01, 02, 05, 09, and 11.

À moins d'indication contraire, la livraison doit se faire par le moyen le plus économique. Les frais d'expédition doivent être indiqués séparément dans la facture de l'entrepreneur. L'entrepreneur est responsable de l'ensemble des frais de livraison, de l'administration, des coûts et des risques de transport et du dédouanement, dont le paiement des droits de douane et des taxes applicables.

- 2. L'entrepreneur doit livrer les biens aux dépôts d'approvisionnement des Forces canadiennes (FC) sur rendez-vous seulement. L'entrepreneur ou son transporteur doit prendre les rendez-vous pour la livraison en communiquant avec la Section du trafic des dépôts à l'endroit pertinent indiqué ci-après. Le destinataire peut refuser des livraisons lorsque des dispositions n'ont pas été prises au préalable.
 - (a) 7 Dépôt d'approvisionnement des FC, Parc Lancaster, Edmonton (Alberta) Téléphone : 780-973-4011, poste 4524
 - (b) 25 Dépôt d'approvisionnement des FC, Montréal, Montréal (Québec) Téléphone : 1-866-935-8673 (sans frais), ou 514-252-2777, poste 2363 / 4673 / 4282